

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 156 (2015)

Artikel: Le sanctuaire de la Grange des Dîmes à Avenches : les temples et le péribole - étude des architectures
Autor: Bridel, Philippe / Bigovi, Slobodan / Dubois, Yves
Kapitel: IV: Conclusions
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IV

Conclusions

Statut du sanctuaire au sein des édifices publics et sacrés de la ville, capitale des Helvètes

Le coteau sud-est de la colline d'Avenches a livré ces dernières décennies un mobilier et des vestiges de structures ou d'édifices qui relèvent de la sphère sacrée, funéraire ou cultuelle, et ce dès la fin du I^{er} s. av. J.-C. au moins. Tant à l'emplacement du futur temple rond qu'au voisinage et sous le temple carré de la Grange des Dîmes, mais aussi et plus nettement encore dans le secteur du temple dit de Derrière la Tour, on a pratiqué des rites funéraires ou religieux dès les origines de la ville romaine, et peut-être même auparavant³⁸³. Il est à ce jour encore bien hasardeux de proposer une reconstitution détaillée du processus évolutif d'acculturation progressive qui a conduit finalement les habitants de la capitale des Helvètes à pratiquer des cultes officiels relevant du rite public romain, et parmi eux le culte de la famille impériale, mais à révéler aussi d'autres divinités plus traditionnelles, locales, régionales ou indigènes, adaptées aux usages et aux goûts du temps quant à leur cadre institutionnel et matériel. L'étude du développement du plan urbain et de la répartition des sanctuaires et des édifices publics peut cependant fournir, croyons-nous, quelques critères permettant de distinguer les fonctions diverses qu'ils assument et qui varient avec le temps, témoignant de l'évolution de la cité des Helvètes tout entière.

Forum et réseau orthogonal des rues, délimitant les *insulae*, remontent aux origines d'Aventicum, dont ils définissent le caractère urbain et la fonction politique de *caput civitatis*.

Le modèle des villes coloniales nouvelles d'époque républicaine ou augustéenne, largement répandu en Italie du Nord et en Narbonnaise dès le I^{er} s. avant J.-C., s'est ici sans nul doute imposé dès la fondation de la ville, créée dès lors comme une ville nouvelle, sans doute dans la première décennie de notre ère, en l'état de nos connaissances³⁸⁴.

Le site était cependant déjà fréquenté auparavant, sans qu'on ait à ce jour découvert de vestiges d'habitat remontant à la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. Outre la nécropole extra-urbaine d'En Chaplix, bien éloignée mais remarquablement étudiée, c'est principalement dans le secteur qui nous occupe que l'on a pu dégager quelques structures funéraires, les vestiges de quelques enclos rituels, qui ont peut-être abrité les cultes de quelque divinité traditionnelle, de quelque héros ancestral, héritage de l'époque de l'« indépendance »³⁸⁵.

Au cours du I^{er} siècle, ces aménagements sont progressivement remplacés par des édifices, en terre et bois dans un premier temps semble-t-il, chapelles et/ou locaux de service, comme on en connaît sur d'autres sites contemporains³⁸⁶; ils sont à leur tour supplantés progressivement par des temples de plan gallo-romain, bâtis en combinant grand et petit appareils, ornés d'un décor sculpté, stucé ou peint qui en dit long sur l'adoption des goûts et des pratiques proprement romaines par les membres des élites locales, peut-être pour certains au bénéfice de la citoyenneté romaine à titre personnel, qu'on suppose à l'origine de ces édifices: temple de Derrière la Tour et temple rond tout d'abord, puis temple carré de la Grange des Dîmes au moment même où, à l'extrême fin du siècle et suite à l'élévation de la cité au rang de colonie latine en 71, le sanctuaire du Cigognier est édifié.

Tout au long du I^{er} siècle et dès les origines de la ville, deux secteurs sacrés se développent donc en émulation, le forum central de la cité, avec le temple de son *area sacra*, et la zone sacrée périurbaine du flanc sud-est de la colline, qui la jouxte à l'ouest. Leurs fonctions et les divinités qui y sont vénérées sont sans doute distinctes, et pourraient refléter la nature double d'une capitale de cité, tout d'abord pérégrine, puis colonie latine. On relèvera cependant que

³⁸³ Morel†, Blanc 2008, p. 37-41 ; Bridel, Meylan Krause, à paraître.

³⁸⁴ De Pury-Gysel 2008, p. 22-25 ; Bridel 2001.

³⁸⁵ Castella 2008, p. 118-120 ; Morel *et al.* 2005, p. 31-36 ; Moinat 1993.

³⁸⁶ Yverdon : Menna, Schopfer 2004 ; Thun Allmendingen : Martin-Kilcher *et al.* 1995, p. 10-12, 29, Martin-Kilcher, Schatzmann (éd.) 2009, p. 53-58, 210-214 ; Petinesca : dans l'attente d'une publication systématique, cf. Martin-Kilcher 2008, p. 256-257, fig. 11.3.

dès l'époque où la ville est connue sous le nom de *Forum Tiberii*, soit encore dans le premier tiers du I^{er} siècle, deux groupes statuaire honorant la famille impériale sont érigés, l'un sur le forum, l'autre à l'extrémité orientale du secteur sacré de la colline, dans l'axe du *decumanus maximus*. Les deux pôles sacrés de la ville se placent ainsi sous la protection impériale, tout en affirmant sans doute chacun son caractère propre, sa fonction spécifique.

L'accession au statut de colonie en 71/72 crée cependant une situation nouvelle à tous points de vue. Même si la déduction de vétérans, à titre punitif ou au contraire incitatif, suite aux vicissitudes de l'année des trois empereurs, reste encore sujette à de nombreuses interrogations³⁸⁷, une nouvelle phase du développement urbain démarre aussitôt, avec la construction du mur d'enceinte, imposant ouvrage symbolique d'un espace civique augmenté et désormais manifesté à la ronde par sa couronne de murailles. L'itinéraire de transit traditionnel par la voie décumane ouest-est passant par le forum, dont elle sépare l'*area sacra* de l'*area publica*, est complété par celui qui, par le sud, rejoint la porte de l'Est, signalant au loin cet accès désormais monumental à la ville. On peine encore à déterminer, hors du réseau orthonormé, les autres axes assurant, depuis les portes de l'enceinte, le transit ouest-est et les accès au forum et aux quartiers de la ville dans leur état du dernier quart du I^{er} siècle.

L'édification du sanctuaire du Cigognier dès l'extrême fin du I^{er} siècle, puis du théâtre du Selley, vient former, avec l'espace libre qui les sépare, un vaste complexe monumental, occupant une zone jusque là en partie marécageuse³⁸⁸, modifiant une nouvelle fois les parcours *intra muros*, et reportant progressivement toujours plus au sud les accès possibles à la porte de l'Est. Au pied des temples du secteur sacré de la colline, c'est une troisième zone civique et religieuse qui va se développer tout au long du II^e siècle, d'autres temples venant s'installer bientôt aux confins occidentaux de ce gigantesque ensemble culturel³⁸⁹.

Le sanctuaire du Cigognier, manifeste d'architecture romaine inspiré du *Templum Pacis*, tourne le dos à la voie décumane, mais fait face au théâtre, construit dans le même axe. Il partage sans doute avec lui les cérémonies et les cortèges sacrés qui devaient se déployer en l'honneur des divinités hôtes de ces nouveaux lieux de culte, dieux traditionnels des divers *pagi* ou *vici* helvètes, désormais représentés au chef-lieu, ou divinités nouvellement associées à celles du chef-lieu, tous sans doute réorganisés selon un *ordo* bien précis, sous la protection et à la gloire de l'empereur³⁹⁰. Les cultes traditionnels de la *civitas* tout entière ainsi regroupés en un lieu et dans un cadre architectural qui manifeste, tout comme au forum pour les divinités poliades, leur reconnaissance par Rome et leur soumission à l'empereur, dans le cadre des institutions statutaires de la colonie et sous le contrôle des décurions, quel rôle le secteur sacré de la colline peut-il désormais assumer ?

Peut-être son rôle original de sanctuaire ancestral érigé par les élites politiques et commerciales autochtones, rôle réaffirmé en élevant temples et portiques monumentaux capables de rivaliser avec ceux du nouveau secteur sacré de la plaine. Dominant cette plaine où s'édifie le nouveau site d'agrégation sociale et religieuse d'une *civitas* devenue colonie, à la population diverse et mêlée, aux élites politiques renouvelées, par le commerce et les échanges de toutes sortes, de nouveau-venus prestigieux et parfois bien en cour à Rome, les vieux sanctuaires des grandes familles helvètes aux origines de la ville s'imposent plus que jamais aux passants parcourant la voie décumane, qui les découvrent, par les portails grand ouverts du monumental mur méridional de leur *temenos*. Désormais reconstruits selon des modèles gallo-romains, mais parés des *ornamenta* qui attestent l'adhésion de leurs commanditaires à l'iconographie et à l'idéologie impériale, ils manifestent par leur spécificité l'identité particulière de ces vieilles familles, qui y célèbrent sans doute entre elles, à la manière des plus récentes et plébéiennes corporations, leur propres cultes et cérémonies en l'honneur des ancêtres illustres et des dieux de leurs *familiae* mais aussi des sacrifices particuliers pour le salut de la famille impériale. Telle est du moins la fonction que nous leur supposons³⁹¹, dans l'attente de nouvelles découvertes plus explicites à ce sujet.

L'édification de l'amphithéâtre, qui vient couronner la colline et dominer la ville tout entière, loin d'exclure ou de marginaliser les temples de son secteur sacré le plus ancien, l'intègre sans doute, selon des modalités qui restent encore à préciser, dans les parcours processionnels reliant entre eux les trois édifices à gradins de la zone sacrée occidentale dans son ensemble : le sanctuaire du Cigognier, le théâtre, l'amphithéâtre³⁹². Ces trois lieux d'assemblées, de cultes civiques, de cérémonies populaires, de spectacles disent assez la tendance des aventiciens tout comme de leurs contemporains des autres cités, à délaisser la vie politique traditionnelle du forum pour les grandes festivités publiques organisées par les décurions et autres évergètes à la gloire de l'empereur victorieux, garant de la prospérité de leur cité.

³⁸⁷ Bon résumé de la question dans Tarpin 2002, p. 57-59. Voir aussi Frei-Stolba 1999, p. 81-82 ; Berger 1999/2000, p. 80-88.

³⁸⁸ Bridel 1982, p. 5-7.

³⁸⁹ Temples du Lavoex : cf. Morel†, Blanc 2008, p. 47-48.

³⁹⁰ Bridel, Matter 2008, p. 57-58.

³⁹¹ Cf. *supra* p. 75-76, à propos du monument tétrapile.

³⁹² Cf. Bridel, à paraître b.

Entre ces trois lieux civiques et publics, le sanctuaire de la Grange des Dîmes abritant le temple « rond » et le temple carré peut sembler un îlot de conservatisme élitiste proprement « helvète ». Il s'est mis cependant lui-aussi au goût du jour, et offre au regard des spectateurs, des autorités ou des fidèles qui défilent en procession du pied de la colline à l'amphithéâtre en passant par ses portiques oriental et septentrional, un accès monumentalisé d'où l'on découvre les temples, les statues honorifiques, les autels et les monuments les plus authentiquement « helvètes » par leurs origines, mais fruits typiques de la nouvelle synthèse gallo-romaine par leur aspect et leur fonctionnement. Ce rôle particulier du sanctuaire de la Grange des Dîmes persistera sans doute tout au long du II^e siècle et jusqu'au bas Empire, et il n'est probablement pas anodin que la première chapelle épiscopale du diocèse se soit vraisemblablement installée sur ses vestiges³⁹³.

L'architecture des temples, signe d'une affirmation originale de l'identité gallo-romaine de la cité

Le temple « rond » dès le milieu du I^{er} siècle et le temple carré de la Grange des Dîmes à la fin du même siècle s'imposent comme des créations architecturales novatrices et originales à plus d'un titre, nous l'avons noté à plusieurs reprises. Lorsque, dans le premier tiers du III^e siècle sans doute, ils sont réunis à l'intérieur d'un *temenos* désormais matérialisé par des portiques monumentaux au nord et à l'est, d'imposants murs d'enceinte très architecturés au sud, et peut-être à l'ouest, la mise en scène urbaine du sanctuaire touche à son terme. Un peu à la manière des sanctuaires latiaux de *Fortuna Primigenia* à *Praeneste/Palestrina*, d'*Hercules Victor* à *Tibur/Tivoli* ou encore de *Juppiter Anxur* ou de *Feronia*, à *Tarracina/Terracina*³⁹⁴, ou d'autres sanctuaires gallo-romains périurbains désormais mieux connus tels Sanxay, le Vieil-Evreux ou d'autres encore³⁹⁵, les temples des divinités traditionnelles chères aux élites locales d'*Aventicum* se trouvent ainsi mis en exergue et magnifiés par l'écrin architectural de la longue colonnade qui les domine, scandée en son centre par une rotonde visible de loin, qui a pu abriter les réunions du collège sacré en assurant la gestion.

Ce sanctuaire monumental est dominé bientôt par l'amphithéâtre, dont la situation orographique et les fonctions civiques et religieuses ne sont pas sans évoquer celles de son homologue du sanctuaire fédéral des Trois Gaules, sur la colline de la Croix-Rousse, au confluent lyonnais de la Saône et du Rhône. Il reste cependant bien visible de loin, au flanc méridional de la colline sacrée d'où l'on découvre tout le paysage urbain de la ville orthonormée et de son forum, du secteur de ses sanctuaires de la plaine et de son théâtre avec au loin le long développement de la couronne crénelée de son mur d'enceinte. La présence de Rome est désormais partout proclamée, multiforme et multifonctionnelle, affirmant par sa monumentalité même l'essor incroyable d'une ville fondée à peine un siècle et demi plus tôt.

Cette toute-puissance de Rome trouve cependant une expression originale et propre à la *civitas* des Helvètes dans le paysage urbain que ses élites ont su modeler au cours des siècles dans sa diversité, reflet de l'acculturation des autochtones au cosmopolitisme de l'Empire, à leur chef-lieu tout au moins.

Si le phénomène n'est pas exceptionnel – on songe à des sites comme Trèves et son sanctuaire de l'Altbachtal³⁹⁶ ou au sanctuaire du Schönbühl d'Augst³⁹⁷ –, il prend à *Aventicum* une forme dont l'originalité reste à préciser pour d'autres monuments encore enfouis ou inédits, du forum au mur d'enceinte, des temples du Lavoëx aux thermes de Perruet et au pseudo-capitole de l'*insula 23*. Même si le corpus des inscriptions, en cours d'étude pour une nouvelle édition, livre quelques pistes utiles quant à l'évolution des cultes et des institutions, c'est bien par de nouvelles fouilles programmées et de nouvelles élaborations de la documentation anciennement accumulée que des progrès décisifs seront accomplis dans la reconstitution du processus de naissance, de vie et de mort d'une ville romaine en territoire helvète.

³⁹³ Faccani 2004, p. 21-29, 58.

³⁹⁴ Gros 1996, p. 136-140; Préneste: Fasolo, Gullini 1953, p. 353-366, Lauter 1979, p. 390-415, Gullini 1983, p. 140-186, Gullini 1984, *passim*, Coarelli 1987, p. 35-84; Tivoli: Gros 1978, p. 89-90, fig. 26, pl. XXII; Coarelli 1987, p. 85-112; Terracina: Gullini 1983, p. 127-129, Coarelli 1987, p. 113-140.

³⁹⁵ Fincker, Tassaux 1992, p. 63-65 sur la composition architecturale et l'évergétisme; Sanxay: Aupert *et al.* 2008, p. 70-85; Vieil-Evreux: Guyard, Bertaudière 2006; pour d'autres exemples, voir les *Actes du colloque « Agglomération et sanctuaires, réflexions à partir de l'exemple de Grand »*, à paraître.

³⁹⁶ Scheid 1995, p. 231 à propos des « dieux indigènes pris et pensés par la cité nouvelle puis la colonie comme dieux publics », p. 233-235 sur Mercure; Metzler, Scheid 2011.

³⁹⁷ Hufschmid dans Berger 2012, p. 131-137.

